

# Transports et mobilité en Europe : innover pour rapprocher les territoires

---

**Allocution d'ouverture**  
**Par Michel SENIMON**  
**Délégué Général d'EUROPA**

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux, au nom d'EUROPA et en ma qualité de Délégué Général, de souhaiter la bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui nous font l'honneur **d'animer, de participer ou d'assister** à notre Colloque 2018 consacré au thème :

**« Transports et mobilité en Europe : innover pour rapprocher les territoires »**

Ce colloque est le **22<sup>ème</sup>** que nous organisons à Limoges, depuis 1997 dans le cadre de nos **Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe**. Il bénéficie du **patronage du Conseil de l'Europe**, dont EUROPA est membre de la conférence des OING.

Pour inscrire notre rencontre annuelle dans une telle durée, EUROPA a bénéficié de **soutiens, sans lesquels rien n'aurait été possible**.

- Celui de la **Région Nouvelle-Aquitaine**, présente à nos côtés, depuis l'origine et qui nous accueille comme à l'accoutumée dans cette salle d'assemblée ;
- Celui de la **Communauté d'agglomération Limoges Métropole**, dont l'attachement de son **Président Gérard VANDENBROUCKE** à notre action est sans failles ;
- Celui de la **Ville de Limoges** dont le **Maire Émile-Roger LOMBERTIE** a su porter un regard nouveau sur nos travaux et nos valeurs européennes
- Celui de l'**Université de Limoges** et plus particulièrement **de sa Fondation partenariale** avec laquelle nous développons une coopération **étroite et confiante** ;
- Celui enfin **du CNFPT** qui trouve dans nos travaux une réponse à ses centres d'intérêt, et avec lequel **nous avons renouvelé notre convention de partenariat** pour une coopération renforcée : c'est pourquoi je salue ici avec beaucoup de plaisir la présence de **Benoit CATHALA**.

Cette année encore, notre ONG a souhaité être accompagnée dans sa démarche par **un club des partenaires** réunissant les principaux **acteurs économiques et industriels du secteur des transports** qui participent activement à **son essor et à la transformation des territoires**. Je remercie ici l'ensemble

des représentants de ces **10 partenaires** qui ont bien voulu nous accorder leur soutien et leur confiance.

Par ailleurs, le colloque EUROPA 2018 est, une fois encore, organisé dans le cadre des travaux de **l'Intergroupe du Parlement Européen « Services Publics et biens communs »** co-présidé par la députée européenne **Karine GLOANEC-MAURIN** qui vous adressera, à son tour, dans quelques instants et un message de bienvenue.

La richesse d'EUROPA réside dans le réseau qu'au fil des années elle a su constituer avec des universitaires et des administrateurs venus de presque tous les **États membres de l'Union Européenne**. Fidèles à nos rendez-vous, ils sont devenus **des amis et leur contribution à nos projets n'a pas de prix**. Dix d'entre eux sont avec nous aujourd'hui et vous les **entendrez dans les tables rondes**.

C'est pourquoi je salue ici chaleureusement nos amis **allemand, belge, bulgare, espagnol, grec, hongrois, italien, lituanien polonais et slovaques**.

Je voudrais commencer ce mot introductif par une citation du **sociologue Dominique WOLTON**. Dans un article paru en 2012 dans la **revue Hermès** et consacré à : « *Murs et frontières* », il soulignait un **paradoxe** : « *Dans un monde ouvert où la liberté de circulation est une valeur dominante, les murs et frontières n'ont jamais été aussi nombreux. (...) La modernité s'accompagne d'inégalités, de rationalisation et d'enfermements de toutes sortes. Murs et frontières sont un peu le symétrique, et le contraire, de l'idéologie de la circulation. Quand tout évoque vitesse et circulation, les murs s'imposent. Là où les réseaux magnifient la liberté et le mouvement, les frontières fleurissent* ».

La première remarque à laquelle invite cette citation de Dominique WOLTON, c'est qu'il convient en effet de **tempérer l'enthousiasme conduisant à affirmer le triomphe de la liberté, du mouvement, de la mobilité** : on ne saurait en effet ignorer que la période récente a été celle du **retour de la frontière, de la construction des murs, de la fermeture de la « forteresse Europe » aux vagues migratoires**. Si l'idéologie de la circulation l'a bien emporté, c'est au bénéfice de quelques-uns et à l'exclusion de beaucoup d'autres.

La seconde remarque tient à **l'interprétation que l'on peut donner aux notions de « frontières » ou de « murs »** employées par Dominique Wolton. Ces termes désignent tout autant les **limites extérieures à un État**, que les **lignes de séparation entre groupes sociaux internes à une société**. Pour être invisibles et symboliques, ces frontières internes n'en sont pas moins présentes et introduisent **de véritables coupures entre les différentes catégories de population**.

A partir de là, l'actualité se charge de nous rappeler l'évidence de l'existence d'une tension permanente entre, d'une part, **l'affirmation d'une idéologie de la circulation – géographique mais aussi sociale** – l'aspiration à pouvoir se déplacer, librement, la revendication d'un **droit à la mobilité**, perçue comme une **nécessité économique** mais aussi comme une **condition de l'épanouissement personnel**, et d'autre part, **l'expression, parfois violente, d'une frustration sociale nourrie d'une perception des inégalités socio-économiques bien réelles, d'un sentiment d' « assignation sociale » parfois même de déclassement, voire de relégation** au sein de catégories qui par bien des aspects sont artificielles : les pauvres contre les riches, les urbains contre les ruraux, la France des régions contre l'île de France...

**L'idéologie de la circulation** ou plus largement de la mobilité se heurte ainsi à **une société cloisonnée, compartimentée, figée autour de catégories sociales qui ne disent plus la réalité de la société française**. Il n'est pas anecdotique que le mouvement dit des « Gilets jaunes » se soit cristallisé autour de la question des taxes sur les carburants, ressenties comme une altération au pouvoir économique des ménages et comme une restriction à la liberté de déplacement, pour agréger dans un second temps des colères, des revendications hétérogènes émanant de groupes sociaux très divers.

Au-delà de la seule actualité sociale, **les bonnes raisons qui, à l'origine, ont poussé EUROPA de choisir la question des « transports et de la mobilité »** comme thème du notre 22<sup>ème</sup> colloque européens **sont nombreuses** et puisent aux différents champs disciplinaires des experts de son réseau :

On assiste ainsi, en France, depuis 2015, à une **redistribution des rôles en matière de transports et de mobilité**. La **loi NOTRe** (Nouvelle organisation territoriale de la République) a ainsi profondément modifié **l'organisation des compétences en matière de mobilité** :

- les **attributions des départements** en matière de transport ont été **transférées aux régions** (à l'exception du transport des élèves handicapés),
- les **schémas régionaux d'intermodalité (SRI)** ont été intégrés dans les nouveaux **schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)**,
- les **périmètres de transport urbain** ont disparu du fait de la **possibilité désormais offerte aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) d'organiser des transports non urbains au sein de leurs ressorts territoriaux**.

Le **projet de loi d'orientation des mobilités (LOM)** au travers de l'objectif affirmé par Élisabeth BORNE de **réduire, sinon de faire disparaître les « zones blanches de la mobilité »** à l'intérieur desquelles les habitants sont « *assignés à résidence* » s'ils n'ont pas de voiture. Pour ce faire, le projet de loi invite à ce que, d'ici le 1er janvier 2021, les communautés de communes soient chargées de la compétence

d'organisation de la mobilité. À défaut, les régions auront la possibilité de l'exercer.

Au-delà des jeux de rôle et de la redistribution des compétences entre les différents acteurs publics – collectivités territoriales ; EPCI – ce qui intéresse ici, c'est **le sujet du retour au/ du territoire et la manière dont celui-ci est réinterrogé par la question des transports et de mobilité.**

La **place des citoyens** dans la définition d'une politique des transports, leur poids sur les choix opérés par les autorités publiques en matière de mobilité, constitue également un autre point d'attention vers lequel se tourneront les regards des experts présents pour colloque : le secteur des transports est, comme beaucoup d'autres, traversé par **la révolution des usages** : celle-ci se concrétise par le **développement de nouvelles formes de mobilités ou simplement de modes de transports alternatifs : le covoiturage, l'autopartage, le vélo (partagé ou non), la trottinette, les navettes autonomes, le câble aérien, le transport fluvial...**

Il importe donc de réfléchir à la manière dont les citoyens peuvent être associés à la définition des politiques de transport et de mobilité, comment **s'inspirer de leur expérience utilisateur** pour transformer les services de transport et de mobilité. Ce que d'ailleurs **la fondation partenariale de l'Université et Routes de France** s'emploient à faire en interrogeant les étudiants sur « Les enjeux de la route de demain : entre innovation, sécurité, environnement. Comment la route doit-elle être adoptée et modernisée ? » et je salue chaleureusement la présence de ces deux partenaires.

Au-delà du rôle joué par les citoyens, les **acteurs porteurs des ruptures technologiques** qui dessinent d'ores et déjà le visage des transports de demain viennent également **bouleverser des schémas que l'on pensait solidement établis** : des schémas reposant pour l'essentiel sur **l'activité de planification, de réalisation des infrastructures et des réseaux de transport, de réglementation et de régulation exercée par la puissance publique**. Quel rôle demain pour cette dernière dans un secteur où les acteurs privés sont appelés à jouer un rôle central, tant dans la définition des solutions technologiques mises en œuvre, que dans le financement de leur réalisation ?

Si, enfin, nous attachons au thème des transports et de la mobilité, une importance particulière c'est peut-être aussi parce **qu'il résonne chez chacun d'entre nous d'une manière particulière, presque intime** : se **déplacer, bouger, circuler, voyager** constituent pour l'être humain (en réalité pour toutes les espèces vivantes) **un réflexe primordial**, la **condition de sa survie**, en tant qu'espèce, en lui permettant de **d'explorer, d'occuper, de valoriser des espaces toujours plus nombreux, plus lointains**. Se **déplacer, bouger, circuler, voyager** ouvrent également la voie au **métissage, à la créolisation, au développement des échanges – culturels, techniques, économiques – qui font aujourd'hui notre richesse.**

C'est peut-être en regard de ces **apports liés à la circulation des hommes, à leur déplacement**, que le choix du thème du 22<sup>ème</sup> colloque EUROPA apparaît le plus pertinent. Notre ONG est la plus éclatante illustration de ce que nous essaierons de démontrer au travers de ce colloque : des experts venant de 10 pays européens, sans compter la France, nous ont rejoint pour débattre, échanger des points de vue, partager des expériences.

C'est tout le sens de l'action d'une ONG comme EUROPA que de permettre la circulation des hommes et des idées qui les animent.

Mesdames, Messieurs, dans quelques instants, le colloque EUROPA 2018 va être ouvert par :

**Cédric GRAIL**, Adjoint au Directeur général, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGTIM)

**Jean-Baptiste DJEBBARI**, Député de la Haute-Vienne, rapporteur du projet de loi « d'orientation des mobilités »

**Gérard VANDENBROUCKE**, Premier Vice-président du Conseil régional Nouvelle Aquitaine, Président de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole

**Émile-Roger LOMBERTIE**, Maire de la Ville de Limoges

**Pierre MASSY**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne

**Alain CELERIER**, Président de l'Université de Limoges

**Hélène PAULIAT**, Présidente de l'Association EUROPA, Présidente Honoraire de l'Université de Limoges

Mais avant de leur laisser la parole, je tiens à remercier chaleureusement **les étudiants de l'Université de Limoges** présents dans cette salle, qui témoignent du soutien actif que nous apportent depuis de nombreuses années la Faculté de droit et des sciences économiques et l'Institut de Préparation à l'Administration Générale.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent colloque ! Je vous remercie.